

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES
DGA Fabrique de la ville
Direction de l'assainissement et de l'eau
Affaire suivie par : Ivan PERIC
ivan.peric@grandparisgrandest.fr
Tél : 01 41 70 30 06
Nos réf. : D-2609-03211

Noisy-le-Grand, le 07/09/2026

Objet : Contrôle de conformité de l'assainissement des habitations rue Marx Dormoy Gournay-sur-Marne

Madame, Monsieur,

L'Établissement Public Territorial « Grand Paris Grand Est » est le gestionnaire du réseau d'assainissement depuis 2016. Une campagne d'enquêtes à la parcelle est lancée afin de vérifier la conformité de votre système d'assainissement privatif.

Dans le cadre de cette opération, Grand Paris Grand Est doit réaliser un diagnostic de votre système d'assainissement afin de vérifier la séparation des eaux usées et des eaux pluviales, et leur raccordement aux réseaux publics. **La conformité de votre réseau d'assainissement privatif est obligatoire et participe à la protection de l'environnement.** Pour réaliser cette étude, je vous prie de bien vouloir contacter le bureau d'études **Etudes et Synergies** afin de convenir d'un rendez-vous selon vos disponibilités au 01.69.51.26.23 ou par mail moe@etudes-et-synergies.fr. **Le diagnostic durera environ 1h et est entièrement pris en charge par Grand Paris Grand Est.**

Si vous réalisez cette enquête, vous pourrez bénéficier de subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie dans le cas où des travaux de mise en conformité seraient préconisés sur votre parcelle (toutes les informations sur <https://www.grandparisgrandest.fr/a-mon-service/pour-mon-assainissement/faire-realiser-mes-travaux-par-grand-paris-grand-est/>). La présente opération de contrôle de conformité commencera le 14/09/2026 et se terminera le 15/03/2027. Après cette date, aucun contrôle de conformité ne sera réalisé par le bureau d'études.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Comptant sur votre adhésion à cette opération, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.



Pour le Président et par délégation,
Le vice-Président


Nicolas SERERO